

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 16 juin 2023

Etaient Présents : B. BACHELLERIE, P. MORET, CH. LUMET, B. DESCOUTURES, C. GAURON, B. LEHERICEY, E. VALIN, M. RICHARD, H. PROVOST, D. MARQUETON

Absents excusés :

E. DA CUNHA MOTA a donné pouvoir à Mr BACHELLERIE,

C.VAUGEOIS a donné pouvoir à Mr MORET,

S. ROBIN a donné pouvoir à Mr LUMET.

1) SITUATION FINANCIERE :

Monsieur le Maire a remis à tous les conseillers municipaux, une situation financière pour le suivi des dépenses et des recettes.

2) SUIVI DES TRAVAUX EN COURS :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe LUMET et présente les travaux actuels.

- Travaux de voirie : Les travaux de voirie au lieu-dit Les Portes et à l'étang sont terminés et ont été réalisés par la société SETEC.
- Le parking à l'étang de Vineuil ainsi que des travaux de Réfection à Montabord seront réalisés la semaine prochaine.
- City stade : Ce projet d'un montant de 75 000 euros TTC est en attente des subventions de l'état. Agence Nationale du Sport, Far Sport, et DETR. Dès réception de ces subventions, les travaux pourront commencer.
- Piste cyclable entre la grouaille et l'étang de Vineuil : Ce projet d'un montant de 100 000 euros TTC est en attente des subventions.
- Matériel informatique : l'état encourage l'achat de matériel recyclé. Pour ce dossier également la commune est en attente de subvention de l'état.
- Vidéo protection : l'entreprise doit refaire un dossier afin d'obtenir l'accord de la préfecture.
- Centre bourg 2024 : Une convention est passée avec le SDEI pour l'enfouissement des réseaux. La commune est en attente d'une réponse de Orange. Le Syndicat mixte des eaux de la Demoiselle refait les canalisations d'eau dès septembre 2023.
- Plantation aux ormes : la commune a relancé la société pour intervenir.

- Route de coings : Dans le but de sécuriser l'entrée du bourg, route de coings, un projet d'aménagement de ralentisseur ou de plateau avait été envisagé.

Une étude de vitesse a récemment été réalisée par la DDT de Vatan. Il ressort de cette étude un passage modéré de flux de circulation : 56 véhicules entrants et 42 véhicules sortants par jour. (A titre de comparaison, 600 véhicules entrants route de Châteauroux par jour).

D'autre part les contrôles de vitesse ont permis de vérifier que 85 % des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 65 km/h.

Dans ces conditions, le projet de plateau est suspendu au profit d'un chemin piétonnier qui permettra aux familles de la Croix Rouge d'accéder au bourg dans des conditions de sécurité.

- MAM ou Crèche : Monsieur le Maire propose de s'orienter pour la création d'une crèche dans l'ancien local du dojo. Un rendez-vous est prévu en juillet avec l'architecte. Une rencontre avec les assistantes maternelles de Vineuil a eu lieu, un onglet sur le site internet de la commune va être mis en place, pour faire connaître leur disponibilité.

3) Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Vineuil et le Syndicat Mixte des Eaux de la Demoiselle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'intérêt de mettre en place une convention entre la commune et le Syndicat pour assurer au mieux le poste de secrétaire et de comptabilité. La secrétaire sera ainsi mise à disposition du Syndicat sur la base de 10 h 30 par semaine. Le Syndicat sera engagé financièrement sur cette base et rétrocèdera à la Commune une part du salaire de l'intéressée.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4) Mise en place d'un compte épargne temps :

Monsieur le Maire propose l'instauration du compte épargne-temps, obligatoire dans les collectivités territoriales. Ce compte permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés sous certaines conditions.

Après exposé le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5) Virement de crédit budget Assainissement :

La DSP assainissement se termine fin 2023. La commune est assistée du bureau d'étude IRH pour la consultation des offres. Monsieur le Maire propose de faire un virement de 5 000 euros sur le budget assainissement pour la réalisation de cette étude.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce virement.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe LUMET pour la présentation du RAD 2022 et du RPQS de l'assainissement 2022.

6) Présentation du RAD (Rapport Annuel du Délégué) 2022 de l'assainissement :

Après exposé de Monsieur LUMET le Conseil Municipal prend acte du rapport.

7) Présentation du RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public 2022 – Assainissement) :

Monsieur LUMET présente le rapport au conseil municipal, qui l'adopte.

8) Convention lecture publique ente le Département et la Commune de Vineuil :

Après exposé de Monsieur le Maire concernant la convention qui a pour objet de formaliser les liens entre le Département et les communes dont les bibliothèques appartiennent, le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention.

9) Projet Eolien : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu par un investisseur. Il s'agit d'une simple information. Aucun projet n'étant à ce jour formalisé. L'occasion a été donnée au Conseil Municipal de préciser son désaccord sur ce type d'implantation.

10) CCAS : Attribution d'une subvention au centre de loisirs de Vineuil :

Le bureau d'aide sociale décide d'attribuer une subvention au centre de loisirs pour les enfants domiciliés à Vineuil. 2 euros par jour et par enfant, et 15 euros par enfant pour les camps.

11) Terrain GRACET :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le bornage pour l'acquisition du Terrain GRACET est prévu lundi après-midi.

12) Questions diverses :

- a) Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil des remerciements reçus en Mairie de David et Céline (café des sports) pour l'aide apporté par les employés communaux lors de la préparation de la cavalcade.
- b) Monsieur LEHERICEY, Madame VALIN, Madame RICHARD font part au Conseil Municipal qu'ils organisent un pique-nique jeudi prochain au chant de l'enclume avec toutes les personnes présentes au jeudi récréatif.
- c) Monsieur MORET informe du changement de la téléphonie et la mise en place de la fibre optique à la Mairie et à la petite maison des associations.